

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de révision 13-mai-2013
Version 2

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit MONOPUR® TOPCOAT AQ MAT PART A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Liant.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur RPM/Belgium N.V.
Industriepark Noord
H. Dunantstraat 11B
B-8700 Tielt
Tel : +32 (0) 51 40 38 01
Fax : +32 (0) 51 40 55 90
Ce numéro de téléphone n'est en service que pendant les heures de bureau.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: rpm@rpm-belgium.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Europe	112
Belgique	Poison center (BE): +32 70 245 245
Danemark	Poison Control Hotline (DK): +45 82 12 12 12
Finlande	Poison Information Centre (FI):+358 9 471 977
France	ORFILA (FR): + 01 45 42 59 59
Allemagne	Poison Center Berlin (DE): +49 030 30686 790 Poison Center Nord: +49 551 19240 (24h available English / German)
Irlande	National Poisons Information Centre (IE): +353 1 8379964
Italie	Poison Center, Milan (IT): +39 02 6610 1029
Pays-Bas	National Poisons Information Center (NL): +31 30 274 88 88 (NB: this service is only available to health professionals)
Norvège	Poisons Information (NO):+ 47 22 591300
Portugal	Poison Information Center (PT): +351 21 330 3284
Espagne	Poison Information Service (ES): +34 91 562 04 20
Suède	Poisons Information Center (SV):+46 8 33 12 31
Suisse	Poison Center: Tel 145; +41 44 251 51 51
Royaume Uni	NHS Direct (UK): +44 (0) 845 46 47

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Indication de danger

Non dangereuse

Phrase(s) R

Pas d'information disponible

Phrase(s) S

Pas d'information disponible

Protéger du gel

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants.

3.2 Mélanges

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
Triéthanolamine	203-049-8	102-71-6	< 1	-		donnée non disponible
Ammoniac	231-635-3	7664-41-7	< 1	R10 T; R23 C; R34 N; R50	Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400) Flam. Gas 2 (H221) Press. Gas	donnée non disponible

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Utilisez un savon doux, si disponible. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Ingestion	Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Faire boire des petites quantités d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Pas d'information disponible.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom Chimique	Union Européenne	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France
Triéthanolamine 102-71-6		STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA: 0.8 ppm TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm TWA: 3.1 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	
Ammoniac 7664-41-7	TWA 20 ppm TWA 14 mg/m ³ STEL 50 ppm STEL 36 mg/m ³	STEL 50 ppm STEL 36 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 7 mg/m ³ STEL: 20 ppm STEL: 14 mg/m ³
Nom Chimique	Germany	Islande	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
Triéthanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ Ceiling: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³		
Ammoniac 7664-41-7	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³ S* Ceiling: 40 ppm Ceiling: 28 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³ STEL: 35 ppm TWA: 25 ppm STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³	STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³	STEL: 36 mg/m ³ TWA: 14 mg/m ³
Nom Chimique	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Royaume Uni
Triéthanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	LLV: 5 mg/m ³ STV: 10 mg/m ³	STEL: 20 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	
Ammoniac 7664-41-7	TWA: 25 ppm TWA: 18 mg/m ³ STEL: 37.5 ppm STEL: 27 mg/m ³	STEL: 35 ppm TWA: 25 ppm	STEL: 50 ppm STEL: 36 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³	LLV: 25 ppm LLV: 18 mg/m ³ CLV: 50 ppm CLV: 35 mg/m ³	STEL: 40 ppm STEL: 28 mg/m ³ TWA: 20 ppm TWA: 14 mg/m ³	STEL: 35 ppm STEL: 25 mg/m ³ TWA: 25 ppm TWA: 18 mg/m ³

TWA: pondérée dans le temps
STEL: Valeur limite à courte terme

Dose dérivée sans effet (DNEL) Pas d'information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection des mains	Gants en caoutchouc ou en plastique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Couleur	laiteux
Odeur	légère

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	7 - 9	
Point/intervalle d'ébullition	> 98 °C / 208 °F	
Point d'éclair	> 65 °C / > 149 °F	
Limites d'explosivité		
supérieure	donnée non disponible	
inférieure	donnée non disponible	
Pression de vapeur	donnée non disponible	
Densité de vapeur	Non applicable	
Densité relative	ca. 1.1 - 1.2	
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable	
Viscosité, cinématique	Non applicable	
Propriétés explosives	Non applicable	
Taux d'évaporation	Non applicable	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Contenu en composés organiques volatils (COV)	Non applicable
Masse volumique apparente	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible

10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Pas d'information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire, Ammoniaque, Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou divulguées le concernant.

Inhalation Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Contact avec les yeux Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Contact avec la peau Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Ingestion Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
Ammoniac	350 mg/kg (Rat)		5.1 mg/L (Rat) 1 h 2000 ppm (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Pas d'information disponible.

Danger par aspiration Pas d'information disponible

Cancérogénicité Pas d'information disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité envers d'autres organismes
Triéthanolamine	EC50: 72 h Desmodesmus subspicatus 216 mg/L EC50: 96 h Desmodesmus subspicatus 169 mg/L	LC50: 96 h Pimephales promelas 10600 - 13000 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 1000 mg/L static LC50: 96 h Lepomis macrochirus 450 - 1000 mg/L static	EC50: 24 h Daphnia magna 1386 mg/L		
Ammoniac		LC50: 96 h Cyprinus carpio 0.44 mg/L LC50: 96 h Lepomis macrochirus 0.26 - 4.6 mg/L LC50: 96 h Lepomis macrochirus 1.17 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 0.73 - 2.35 mg/L LC50: 96 h Pimephales promelas 5.9 mg/L static LC50: 96 h Poecilia reticulata 1.5 mg/L LC50: 96 h Poecilia reticulata 1.19 mg/L static	LC50: 48 h Daphnia magna 25.4 mg/L		

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Triéthanolamine	-2.53
Ammoniac	-1.14

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

14. Informations relatives au transport

ADR non réglementé

IMDG non réglementé

IATA non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information sur les législations nationales

Allemagne WGK Classification non déterminé

Denmark - MAL Factor non déterminé

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS -

DSL Est conforme à (aux)

PICCS Est conforme à (aux)

ENCS Est conforme à (aux)

Chine Est conforme à (aux)

AICS Est conforme à (aux)

KECL Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECS - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
AICS - Inventaire australien des substances chimiques
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
"- " - Inconnu. N'est pas listée.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R34 - Provoque des brûlures
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques
R10 - Inflammable
R23 - Toxique par inhalation

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 3

H331 - Toxique par inhalation
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H221 - Gaz inflammable

Préparé par RPM Belgium
Regulatory Affairs/Product Safety

Date de révision 13-mai-2013

Révision non applicable.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité